

Un 14 juillet

La fête nationale va être célébrée deux jours durant sur tout le territoire. Suivez le guide des animations ! À Uzès et à Remoulins, les feux d'artifice seront assurés par la société SEDI. Le responsable du service pyrotechnie nous dévoile les coulisses de la conception de ces spectacles.

À UZÈS, LA SEDI EST SPÉCIALISÉE DANS LA PYROTECHNIE DEPUIS PLUS DE 30 ANS

Gilles Roubian : «des feux sur mesure à Uzès et Remoulins»

Le service pyrotechnie de la SEDI est actuellement en plein rush. Les coups de fil s'enchaînent. Les 13 et 14 juillet prochains, 60 % des feux d'artifice annuels seront tirés. Chaque année, plus de 800 d'entre eux sont fournis et/ou assurés par la SEDI. Gilles Roubian est le responsable depuis trois ans de ce service, situé au siège uzétien. Il est épaulé par Annie Vignal. Ironie de l'histoire, il y a une quinzaine d'années, Gilles Roubian était apprenti sur le feu d'artifice d'Uzès, dont la SEDI a la responsabilité depuis plus de trente ans, depuis que la société compte un département pyrotechnie. Ce département assure 5 % du chiffre d'affaires global de la société, partenaire privilégié des collectivités.

L'apprenti d'hier est désormais chargé de la conception du spectacle à Uzès et à Remoulins. Les deux spectacles seront tirés le même soir, le jeudi 14 juillet. Gilles Roubian sera le chef de tir de Remoulins, son collègue Maurice Gotti, endossera le même rôle à Uzès, pour une équipe totale de six personnes présentes sur chaque site. Mais si la magie ne dure qu'une poignée de minutes, il faut des mois d'organisation avant d'aboutir au résultat attendu. Plongée dans les coulisses en compagnie de ce professionnel.



Le service pyrotechnie de la SEDI, avec une partie des artificiers. De gauche à droite : Julie Comte, Pascale Mozziconacci, Erwin Porez, Maurice Gotti, Pierre Lavandet, José Aliaga, Gilles Roubian et Annie Vignal.

À partir de quand commencez-vous à préparer la saison ?

Au mois d'octobre, on définit les gammes, on sélectionne les produits pour l'été d'après. Notre partenaire, ARDI est un gros importateur. La SEDI a investi dans un bâtiment sur son site SEVESO 2 dans la Nièvre. C'est là que les pièces venues de Chine et d'Europe (Espagne, Italie, Pologne...) sont homologuées. L'assemblage et la mise en liaison sont faites sur place. Plus aucune pièce n'est fabriquée en France.

En novembre, les VRP de la SEDI assurent une opération renouvellement, pour

une durée de 4 mois. Le but est de fidéliser la clientèle, par un renouvellement anticipé de leur commande, mais aussi de partir à la conquête de nouveaux comptes. Cette opération assure 30 % de notre chiffre d'affaires. Le gros des signatures est réalisé à partir du mois de mars. Parfois, en fonction du vote des budgets des communes, les signatures sont très tardives, ce qui nous contraint à être réactifs.

Si vous êtes seulement deux au siège, vous êtes bien plus dans tout le pays...

Depuis dix ans et son partenariat privilégié avec ARDI, la SEDI a développé un réseau d'artificiers dans toute la France. Ce sont des saisonniers. Parmi eux figurent même des sapeurs-pompiers. La SEDI réalisera d'ailleurs un gros spectacle lors du Congrès annuel des sapeurs-pompiers, à Tours, fin septembre.

Dans le détail, que recouvrent les 800 feux annuels revendiqués par la SEDI ?

Nous travaillons avec des mairies, des particuliers, des sociétés événementielles, des villages vacances, des campings... Notre cœur de cible, ce sont les petites et les moyennes communes.

Sur ces 800 feux, on compte 300 feux professionnels et 500 feux automatiques. Ces feux sont vendus dans des valises, l'allumage est manuel, ensuite tout se fait tout seul. C'est accessible à tout le monde, aucune habilitation n'est demandée. Il suffit d'être majeur. Ces valises ne permettent pas de tirer des bombes d'artifice. Il faut compter de 200 € pour un feu automatique, jusqu'à 20 000 € pour un feu clé en main, sonorisé.

Nous avons donc deux types de propositions : les feux catalogue et les feux sur mesure. Les communes nous confient leur budget et nous essayons de répondre à leurs attentes de la meilleure manière. Sur les 300 feux professionnels vendus chaque année, la moitié sont des prestations clé en main. Il faut aussi distinguer les feux d'artifice des spectacles pyrotechniques. Au-delà de 35 kg de masse active (la quantité de poudre), il s'agit d'un spectacle pyrotechnique soumis à déclaration en Préfecture, idem au-delà d'un certain calibre de bombe.

Y a-t-il une durée idéale pour un spectacle pyrotechnique ?

Un quart d'heure. La durée est la question qui revient le plus souvent. Il y a aussi le kilo de poudres, le nombre de

projectiles... Mais ce ne sont pas toujours des éléments objectifs de comparaison.

Un changement d'envergure se profile le 4 juillet 2017...

À compter de cette date, toutes les bombes logées dans des mortiers, telles que les bombes d'artifice devront être mises en œuvre par un artificier titulaire d'un certificat de qualification C4 T2 niveau 2. Nous avons déjà proposé de nombreuses formations gratuites en vue de cette échéance. Mais comme tout le monde ne pourra pas être prêt à temps, depuis deux ans, nous avons développé un nouveau concept artistique, dans lequel les bombes aériennes ont été remplacées par des gammes de feu sans bombe. Ce sont des produits semi-aériens, compacts. Le public peut être plus près. L'impression est renforcée, on gagne en densité.

Quel est le pire ennemi de l'artificier : la pluie ou le vent ?

C'est le vent. La pluie, c'est toujours gênant, mais en protégeant correctement les artifices, ça n'empêche pas de les tirer. On peut même travailler sous une averse ! Mais après se pose la question de la présence du public... Avec le vent, s'il souffle au-delà de 50 km/h, il est strictement interdit de tirer un feu. Si une fusée est déportée par le vent, elle peut toucher le public.

La SEDI organise les feux d'artifice d'Uzès et de Remoulins le même soir, le 14 juillet. Quelle différence entre les deux ?



Exemple de feu vendu par la SEDI.

Ce sont deux feux conçus sur mesure. Ils font la même durée, un quart d'heure chacun. Uzès a un tiers de budget en plus. Le feu sera tiré depuis le stade, en plein centre ville. Il y aura beaucoup plus de densité dans chacun des tableaux, mais pas forcément plus de tableaux. Le scénario sera différent dans les deux communes. À Remoulins, le feu s'ouvrira par des pièces qui partiront des piliers de l'ancien Pont. Le reste se fera sur les bords du Gardon. C'est un site très sympa à mettre en valeur.

C'est une question de choix : on peut privilégier soit l'intensité, soit la durée. Mais c'est comme pour un bon film, quand vous avez un bon scénario, vous ne regardez pas la durée...

Quels sont les ingrédients d'un bon spectacle selon vous ?

Le plan de tir conseillé se compose d'une histoire et d'un scénario avec les produits, les atmosphères et une bonne mise en œuvre. Le succès d'un tir réside dans la manière d'utiliser et de mettre en valeur le site. Sur catalogue, nous avons 11 gammes de feux d'artifice, qui vont de 1 000 € à 5 000 €. Chaque feu a son plan de tir. Et chaque année, on renouvelle un tiers de nos propositions. Nous réalisons surtout des feux secs, c'est-à-dire sans accompagnement musical. On peut aussi proposer des feux synchronisés, avec bande son. Dans ces cas-là, on fait appel à un concepteur artistique externe.

Propos recueillis par Christophe Gazzano